

DEROULEMENT D'UNE JOURNEE

-- Les réelles modifications par rapport à la saison précédente sont en jaune --

L'équipe-hôte est responsable du bon déroulement d'une journée dont elle a la charge dans le respect du règlement et en supporte les frais.

Pour défaut d'organisation, le club organisateur est passible de sanctions sportives et financières répertoriées dans l'annexe 3.

1 CONVOCATION

L'équipe-hôte informe les équipes et le Juge-Arbitre par courrier ou email avec copie à interclubs@lifb.org, au moins **20 jours** avant la compétition, des modalités et éléments décrits ci-dessous.

Les éléments **obligatoires** sur une convocation :

- Les **équipes concernées**
- L'**horaire de convocation** pour chaque équipe (au moins 1h15 avant le début des rencontres)
- L'**heure de début** de chaque rencontre ou échéancier précis
- La marque de **volant** utilisé au championnat des ICR (définie par la **CSR et obligatoire**)
- Les informations relatives au **gymnase** :
 - L'adresse
 - Le nombre de terrain
 - La présence ou non d'une tribune
 - La hauteur de la salle
- Le nom du **Juge-Arbitre** présent (en **TDR** & en **HR** si un **JA** a été affecté à la rencontre)

Note : il n'est plus utile de mettre le nom des équipes qui doivent venir avec un arbitre étant donné que toutes les équipes doivent venir accompagner d'un arbitre.

2 HORAIRES et ECHEANCIERS en SAISON REGULIERE

La rencontre devra avoir lieu le samedi ou le dimanche.

L'horaire standard de début des rencontres est :

- le **samedi** (ne pas oublier de demander une dérogation) à **14 heures** (pour un **minimum de 6 terrains** disponibles). Dans tous les cas fournir un échéancier qui doit-être validé par la **CSR**. Cet horaire du samedi peut-être avancé si l'ensemble des équipes donnent leurs accords. Dans le cas contraire, celui-ci est maintenu à 14h.
- le dimanche à **9 heures** (dans les autres cas).

Afin de respecter une certaine équité entre toutes les équipes, le **SOC** ou **GEO** et ou le juge-arbitre doivent se conformer aux modèles d'échéanciers ci-dessous en tenant compte du nombre de terrains dont dispose l'équipe hôte.

Echéancier du dimanche pour 6 terrains et plus

Convocations des équipes							
		Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4	Terrain 5	Terrain 6
08:45							
10:00	1 ^{ère} Rotation	1 ^{er} Match /Renc. 1	2 ^{ème} Match /Renc. 1	1 ^{er} Match /Renc. 2	2 ^{ème} Match /Renc. 2	1 ^{er} Match /Renc. 3	2 ^{ème} Match /Renc. 3
10:40	2 ^{ème} Rotation	3 ^{ème} Match /Renc. 1	4 ^{ème} Match /Renc. 1	3 ^{ème} Match /Renc. 2	4 ^{ème} Match /Renc. 2	3 ^{ème} Match /Renc. 3	4 ^{ème} Match /Renc. 3
11:20	3 ^{ème} Rotation	5 ^{ème} Match /Renc. 1	6 ^{ème} Match /Renc. 1	5 ^{ème} Match /Renc. 2	6 ^{ème} Match /Renc. 2	5 ^{ème} Match /Renc. 3	6 ^{ème} Match /Renc. 3
12:00	4 ^{ème} Rotation	7 ^{ème} Match /Renc. 1	8 ^{ème} Match /Renc. 1	7 ^{ème} Match /Renc. 2	8 ^{ème} Match /Renc. 2	7 ^{ème} Match /Renc. 3	8 ^{ème} Match /Renc. 3
12:40	Pause Déjeuner						
13:30	1 ^{ère} Rotation	1 ^{er} Match /Renc. 4	2 ^{ème} Match /Renc. 4	1 ^{er} Match /Renc. 5	2 ^{ème} Match /Renc. 5	1 ^{er} Match /Renc. 6	2 ^{ème} Match /Renc. 6
14:10	2 ^{ème} Rotation	3 ^{ème} Match /Renc. 4	4 ^{ème} Match /Renc. 4	3 ^{ème} Match /Renc. 5	4 ^{ème} Match /Renc. 5	3 ^{ème} Match /Renc. 6	4 ^{ème} Match /Renc. 6
14:50	3 ^{ème} Rotation	5 ^{ème} Match /Renc. 4	6 ^{ème} Match /Renc. 4	5 ^{ème} Match /Renc. 5	6 ^{ème} Match /Renc. 5	5 ^{ème} Match /Renc. 6	6 ^{ème} Match /Renc. 6
15:30	4 ^{ème} Rotation	7 ^{ème} Match /Renc. 4	8 ^{ème} Match /Renc. 4	7 ^{ème} Match /Renc. 5	8 ^{ème} Match /Renc. 5	7 ^{ème} Match /Renc. 6	8 ^{ème} Match /Renc. 6
16:10	Fin de la Journée						

Echéancier du dimanche pour 5 terrains

Convocations des équipes						
		Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4	Terrain 5
07:45						
09:00	1 ^{ère} Rotation	1 ^{er} Match /Renc. 1	2 ^{ème} Match /Renc. 1	1 ^{er} Match /Renc. 2	2 ^{ème} Match /Renc. 2	1 ^{er} Match /Renc. 3
09:40	2 ^{ème} Rotation	2 ^{ème} Match /Renc. 3	3 ^{ème} Match /Renc. 1	4 ^{ème} Match /Renc. 1	3 ^{ème} Match /Renc. 2	4 ^{ème} Match /Renc. 2
10:20	3 ^{ème} Rotation	3 ^{ème} Match /Renc. 3	4 ^{ème} Match /Renc. 3	5 ^{ème} Match /Renc. 1	6 ^{ème} Match /Renc. 1	5 ^{ème} Match /Renc. 2
11:00	4 ^{ème} Rotation	6 ^{ème} Match /Renc. 2	5 ^{ème} Match /Renc. 3	6 ^{ème} Match /Renc. 3	7 ^{ème} Match /Renc. 1	8 ^{ème} Match /Renc. 1
11:40	5 ^{ème} Rotation	7 ^{ème} Match /Renc. 2	8 ^{ème} Match /Renc. 2	7 ^{ème} Match /Renc. 3	8 ^{ème} Match /Renc. 3	
12:20	Pause Déjeuner					
13:00	1 ^{ère} Rotation	1 ^{er} Match /Renc. 4	2 ^{ème} Match /Renc. 4	1 ^{er} Match /Renc. 5	2 ^{ème} Match /Renc. 5	1 ^{er} Match /Renc. 6
13:40	2 ^{ème} Rotation	2 ^{ème} Match /Renc. 6	3 ^{ème} Match /Renc. 4	4 ^{ème} Match /Renc. 4	3 ^{ème} Match /Renc. 5	4 ^{ème} Match /Renc. 5
14:20	3 ^{ème} Rotation	3 ^{ème} Match /Renc. 6	4 ^{ème} Match /Renc. 6	5 ^{ème} Match /Renc. 4	6 ^{ème} Match /Renc. 4	5 ^{ème} Match /Renc. 5
15:00	4 ^{ème} Rotation	6 ^{ème} Match /Renc. 5	5 ^{ème} Match /Renc. 6	6 ^{ème} Match /Renc. 6	7 ^{ème} Match /Renc. 4	8 ^{ème} Match /Renc. 4
15:40	5 ^{ème} Rotation	7 ^{ème} Match /Renc. 5	8 ^{ème} Match /Renc. 5	7 ^{ème} Match /Renc. 6	8 ^{ème} Match /Renc. 6	
16:20	Fin de la Journée					

Echéancier du dimanche pour 4 terrains

Convocations des équipes					
		Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4
07:45					
09:00	1 ère Rotation	1er Match /Renc. 1	1er Match /Renc. 2	1er Match /Renc. 3	2ème Match /Renc. 1
09:40	2ème Rotation	2ème Match /Renc. 2	2ème Match /Renc. 3	3ème Match /Renc. 1	3ème Match /Renc. 2
10:20	3ème Rotation	3ème Match /Renc. 3	4ème Match /Renc. 1	4ème Match /Renc. 2	4ème Match /Renc. 3
11:00	4ème Rotation	5ème Match /Renc. 1	5ème Match /Renc. 2	5ème Match /Renc. 3	6ème Match /Renc. 1
11:40	5ème Rotation	6ème Match /Renc. 2	6ème Match /Renc. 3	7ème Match /Renc. 1	7ème Match /Renc. 2
12:20	6ème Rotation	7ème Match /Renc. 3	8ème Match /Renc. 1	8ème Match /Renc. 2	8ème Match /Renc. 3
13:00	Pause Déjeuner				
13:40	1 ère Rotation	1er Match /Renc. 4	1er Match /Renc. 5	1er Match /Renc. 6	2ème Match /Renc. 4
14:20	2ème Rotation	2ème Match /Renc. 5	2ème Match /Renc. 6	3ème Match /Renc. 4	3ème Match /Renc. 5
15:00	3ème Rotation	3ème Match /Renc. 6	4ème Match /Renc. 4	4ème Match /Renc. 5	4ème Match /Renc. 6
15:40	4ème Rotation	5ème Match /Renc. 4	5ème Match /Renc. 5	5ème Match /Renc. 6	6ème Match /Renc. 4
16:40	5ème Rotation	6ème Match /Renc. 5	6ème Match /Renc. 6	7ème Match /Renc. 4	7ème Match /Renc. 5
17:20	6ème Rotation	7ème Match /Renc. 6	8ème Match /Renc. 4	8ème Match /Renc. 5	8ème Match /Renc. 6
18:00	Fin de la Journée				

Echéancier du samedi pour 6 terrains et plus

Convocations des équipes							
		Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4	Terrain 5	Terrain 6
12:45							
14:00	1 ère Rotation	1er Match /Renc. 1	2ème Match /Renc. 1	1er Match /Renc. 2	2ème Match /Renc. 2	1er Match /Renc. 3	2ème Match /Renc. 3
14:40	2ème Rotation	3ème Match /Renc. 1	4ème Match /Renc. 1	3ème Match /Renc. 2	4ème Match /Renc. 2	3ème Match /Renc. 3	4ème Match /Renc. 3
15:20	3ème Rotation	5ème Match /Renc. 1	6ème Match /Renc. 1	5ème Match /Renc. 2	6ème Match /Renc. 2	5ème Match /Renc. 3	6ème Match /Renc. 3
16:00	4ème Rotation	7ème Match /Renc. 1	8ème Match /Renc. 1	7ème Match /Renc. 2	8ème Match /Renc. 2	7ème Match /Renc. 3	8ème Match /Renc. 3
16:40	Pause Déjeuner ou Gôûter						
17:30	1 ère Rotation	1er Match /Renc. 4	2ème Match /Renc. 4	1er Match /Renc. 5	2ème Match /Renc. 5	1er Match /Renc. 6	2ème Match /Renc. 6
18:10	2ème Rotation	3ème Match /Renc. 4	4ème Match /Renc. 4	3ème Match /Renc. 5	4ème Match /Renc. 5	3ème Match /Renc. 6	4ème Match /Renc. 6
18:50	3ème Rotation	5ème Match /Renc. 4	6ème Match /Renc. 4	5ème Match /Renc. 5	6ème Match /Renc. 5	5ème Match /Renc. 6	6ème Match /Renc. 6
19:30	4ème Rotation	7ème Match /Renc. 4	8ème Match /Renc. 4	7ème Match /Renc. 5	8ème Match /Renc. 5	7ème Match /Renc. 6	8ème Match /Renc. 6
20:10	Fin de la Journée						

3 ACCUEIL et BUVETTE

L'équipe-hôte se tient à la disposition des équipes et des membres du corps arbitral qu'elle reçoit.

Elle doit prévoir une restauration appropriée (buvette) en qualité et quantité suffisante dans le gymnase ou à proximité. Tout manquement sur ce point serait passible de sanction. (*Annexe 3*).

4 VOLANTS

Les volants seront fournis par l'équipe hôte. Le volant utilisé doit faire partie de la liste (annexe 1) défini par la **CSR**.

Un tube de volants de la marque utilisée pour la rencontre sera fourni aux équipes dans le cadre de l'échauffement.

5 SALLE

La salle doit être apte à accueillir une compétition de niveau régional concernant :

- la hauteur du plafond (*minimum 7 mètres*);
- les conditions d'éclairage (*verrière obstruée de préférence*);
- l'accueil du public (*tribune de 50 personnes minimum*) ;

Le nombre minimum de terrains requis est de 6. Les rencontres devront se dérouler en parallèle sur deux terrains chacune. **Pour accueillir une journée d'ICR le samedi, il est impératif de disposer de 6 terrains.**

En cas d'indisponibilité de 6 terrains ou plus, le SOC et/ou Capitaine devra appliquer l'échéancier prévu pour 5 ou 4 terrains.

Une dérogation pourra être accordée par la **CSR** à un gymnase de 4 terrains si toutes les conditions de jeu requises sont remplies. La demande écrite devra parvenir à la **CSR au moment de l'inscription. Cette demande devra être écrite sur le formulaire 7 « Demande de dérogation ».**

6 AFFICHAGE

Un dispositif d'affichage est à prévoir, permettant au public de suivre l'évolution de la rencontre dans son ensemble.

7 TABLE DE MARQUE

L'équipe hôte doit prévoir des moyens informatiques (*PC + imprimante*) et humains (*2 personnes minimum*) suffisants pour la tenue correcte de la table de marque. Au moins une des 2 personnes devra être titulaire du **SOC** ou **GEO**.

L'équipe hôte doit également tenir à disposition, à la table de marque, une trousse de secours complète afin de pouvoir intervenir lors des premiers soins.

En cas de négligence, l'équipe hôte pourra se voir infliger une amende (*cf. Annexe 3 : « Sanctions sportives et financières »*).

8 DECLARATION DE PRESENCE ET COMPOSITION D'EQUIPE

La salle est ouverte **au moins 1:15** avant le début de la rencontre pour accueillir les autres équipes.

1h avant l'heure prévue de la rencontre :

- Les équipes doivent remettre leur déclaration de présence à leur arrivée dans la salle (feuille de présence à préparer avant la rencontre).

Un retard dans du dépôt de ce document peut être reporté sur le formulaire de réserve (formulaire N°6 « réserves) et sur le rapport journée. Tout retard est passible d'une amende.

45 minutes maximum avant l'heure prévue de la rencontre :

- Chaque joueur devra signer la déclaration de présence en présence du capitaine adverse. En **TDR** et **HR**, les joueurs devront le faire en présence du Juge-Arbitre. A cette occasion, le Juge-Arbitre (ou à défaut, les 2 capitaines) pourra procéder à la vérification des identités de chaque joueur.
- Le **SOC**, **GEO** ou le Juge-Arbitre remet à chaque capitaine la liste des joueurs de l'autre équipe ainsi que la liste de ses propres joueurs pour préparer la composition des équipes.

30 minutes maximum avant l'heure prévue de la rencontre :

- Les capitaines doivent remettre la composition de leur équipe.

10 minutes maximum avant l'heure prévue de la rencontre :

- Le **SOC** ou **GEO** doit indiquer l'ordre des matchs (déterminé par le logiciel et validé par le JA) et remettre aux équipes la feuille de rencontre
- Une présentation des joueurs et du corps arbitral pourra être faite au public.

Les joueurs devront être en état de jouer (à constater par le Juge-Arbitre, ou, à défaut, par les 2 capitaines ou bien l'arbitre à l'arrivée du joueur sur le terrain).

Les capitaines sont seuls responsables de la composition de leur équipe. Ne pourront figurer valablement sur la feuille de rencontre que des joueurs mentionnés sur la déclaration de présence. Une fois remise, la composition ne peut être modifiée, excepté dans les cas prévus à l'article 6.9 du règlement de la compétition, relatif au remplacement d'un joueur.

9 L'ORDRE DES MATCHS

L'ordre des matchs est déterminé par le Logiciel. Le Juge-Arbitre peut dans certains cas (*équité sportive, respect des temps de repos, enchaînement des matchs...*) inverser l'ordre des matchs. En cas d'absence de JA seul l'ordre déterminé par le logiciel sera de mise.

10 MODIFICATIONS : JOUR, LIEU et HORAIRES

Toute demande de modifications (*jour, lieu et/ou horaire*) devra faire l'objet d'une demande écrite qui devra parvenir à la CSR **au plus tard 40 jours** avant la date prévue de la journée concernée. **La demande devra être écrite sur le formulaire 7 « Demande de dérogation ».**

Les équipes ne disposant pas de leur salle pourront solliciter auprès de la **CSR** la possibilité de jouer cette journée à l'extérieur (*chez une équipe de la poule par exemple*).

En cas d'impossibilité de réception d'une journée (*cf. article 7.2.2 du règlement des ICR*), elle sera automatiquement reportée à la journée prévue à cet effet dans le calendrier sportif. Un seul report est autorisé par poule.

La décision de la **CSR** sera communiquée par écrit au club organisateur **dans les plus brefs délais** suivant sa demande.

En cas de litige sur une demande de dérogation, la **CSR** tranchera en dernière instance à la lecture des arguments des différentes parties.

En dernier lieu et pour circonstances exceptionnelles, la **CSR** se réserve le droit de déroger aux clauses du présent article.

11 RETARD D'UNE EQUIPE (SAUF CAS DE FORCE MAJEURE METEOROLOGIQUE) :

Le capitaine de l'équipe en retard est tenu de contacter le Juge-Arbitre et **SOC** ou **GEO** de la rencontre et le capitaine adverse dès que possible pour prévenir du retard. Il doit aussi prévenir un responsable de la **CSR**.

En cas de retard d'une équipe sauf cas de force majeure météorologique :

- **de moins d'une heure** par rapport à l'horaire prévu de **dépôt légal de la composition d'équipe**, la rencontre doit être jouée dès l'arrivée des retardataires. Dès qu'une équipe sera composée de 3 joueurs et 3 joueuses, le Juge-Arbitre fera débiter la rencontre qui ne pourra pas démarrer à plus de H+1 par rapport à l'horaire prévu de dépôt légal de la composition d'équipe.

Le **SOC** ou **GEO** indiquera les faits dans le rapport journée ainsi que le Juge-Arbitre les consignera dans son rapport.

L'équipe en retard devra dans les 3 jours suivants envoyer à la **CSR** une lettre explicative. La **CSR** décidera en fonction des explications de la sanction éventuelle.

- **de plus d'une heure** par rapport à l'horaire prévu de **dépôt légal de la composition d'équipe**, l'équipe en retard aura perdu sa rencontre par forfait. .